

Malines, le 19 mai 1811.

Etudiant la théologie au séminaire de Gand.

— Mon très cher neveu,

— J'apprends avec plaisir que vous allez recevoir les S.S. Ordres¹ et être ainsi irrévocablement consacré au Saint Ministère; je ne puis douter ou c'est l'obéissance qui vous a fait prendre ce parti si tôt, et par conséquent je ne saurais qu'y applaudir: on suit la volonté de Dieu quand on se soumet à celle des supérieurs. Je suis bien fâché que je n'ai pas su dix jours plutôt que Monseigneur votre Evêque conférait les S.S. Ordres mercredi. Je lui aurais présenté la supplique du vicariat pour vouloir y comprendre ceux du Séminaire. Si vous saviez qu'il y aurait encore une ordination avant les vacances, vous me feriez un sensible plaisir de m'en informer à temps.

Je suis charmé que mon neveu Van Den Hende est rentré au Séminaire, je prie le Bon Dieu qu'il le conduise dans toutes ses voies et qu'il devienne un digne prêtre de son Eglise. Je vous prie de lui dire que sa lettre m'a fait plaisir et que je l'exhorte beaucoup à persévérer.

Je désire comme vous, mon cher neveu, de pouvoir m'entretenir avec vous, et j'espère bien que les grandes vacances m'en fourniront l'occasion; entre temps tout comme il plaira au Bon Dieu, et je tacherai toujours de satisfaire par mes lettres à ce que vous croirez à propos de me demander. Je ferai prier mes saintes filles pour le bon succès de votre ordination, je ferai de même de mon côté, mais à condition que vous ne m'oubliez pas devant le Bon Dieu.

Agréez l'assurance de mon amitié et de mon attachement sincère; c'est dans ces sentiments que j'ai l'honneur d'être.

— Mon très cher neveu.

— Votre très humble et très obéissant serviteur

JG Huleu

PS Avez-vous reçu dans le temps le Traité De Deo etc, que je vous ai fait tenir.

¹ Il a reçu les ordres mineurs le 19 mai 1811 et le sous-diaconat le 22.